Auteur: Général (2s) François TORRES.

Article : Le devoir de réserve, une brève histoire des transgressions.

Source: ASAF (<u>www.asafrance.fr</u>)

Date: 09/05/2016.

Le devoir de réserve, une brève histoire des transgressions.

Certains peuvent être choqués par les fréquentes transgressions de la règle de Cicéron que l'épée doit céder le pas à la toge. Mais la soumission du militaire au politique n'est un principe salutaire et consensuel qu'à la condition de strictes contreparties qui sont au minimum la considération pour la parole des chefs et leurs suggestions, la préservation de l'outil et son adéquation aux menaces et aux missions. Sans ce retour essentiel pour la sécurité du pays, le pacte ne tient plus et la parole des militaires, au lieu de rester mesurée, prudente et coopérative deviendra de plus en plus vindicative.

Alain Juppé commet une erreur en considérant un officier général en fonction comme un homme politique. Le numéro 3 de la Gendarmerie n'est pas un apparatchik partisan arrivé au sommet dans les fourgons d'un ministre élu par un scrutin volatile. Il n'est pas non plus un fonctionnaire comme les autres, rouage d'une machine bureaucratique, mais un homme à qui la Nation demande de mettre en jeu sa vie pour la défendre, maillon ancestral d'un système hors parti garant d'une continuité historique directement liée à la sécurité de la Nation quels qu'en soient les représentants. Lui demander de se taire ou de partir n'a aucun sens puisqu'il n'exprime pas une opinion politiquement discutable sensible à l'air du temps et aux modes, mais des faits irréfutables et immuables que l'oligarchie confite dans ses aveuglements et ses contradictions ne veut pas considérer.

Pour comprendre comment et pourquoi la parole des militaires s'est progressivement libérée, il faut faire un bref retour en arrière.

L'incident Soubelet, qui a peut-être fait sauter le verrou de la parole des hauts responsables militaires en fonction, semble être la première conséquence d'un long processus à l'arrière plan essentiellement pacifiste et comptable. Faisant du budget des armées une variable d'ajustement, contre les mises en garde répétées des responsables militaires, il a gravement affaibli la cohérence des forces tout en provoquant un grand désordre logistique par l'instauration des usines à gaz des bases de défense où la dilution des responsabilités détruit le principe de l'unité de commandement avant l'engagement.

Ces bouleversements assortis de sérieuses coupes claires, n'ont jamais été motivées que par des soucis d'économies et très peu par l'obligation de cohérence capacitaire des forces entre elles, et de l'outil lui-même avec les menaces. Le comble a probablement été atteint lors de la fabrication du Livre blanc 2013 à laquelle les militaires, en très sérieux sous nombre, n'avaient été conviés que pour la forme. Au point que le général d'armée Thorette, ancien chef d'état-major de l'armée de Terre, initialement non associé aux travaux, mais rappelé par Jean-Marie Guéhenno qui l'avait inclus dans la sous-commission n° 5 « capacité des forces » a fini par

démissionner ulcéré de découvrir un document rédigé par M. Guéhenno à la préparation duquel il n'avait pas été convié. Le résultat du travail avait creusé un fossé surréaliste entre les forces et les menaces, les missions et les moyens. Un peu comme dans les années 30 quand, d'une part, notre Quai d'Orsay promettait l'aide militaire à la Pologne, ce qui supposait une capacité offensive, tandis que, d'autre part, on construisait une armée défensive à la doctrine figée par la ligne Maginot.

Avec la mauvaise série terroriste de 2015, les utopistes pacifistes sont brutalement retombés sur terre tandis que les trous dans les effectifs creusés par l'irresponsabilité politique ont gravement entamé l'homogénéité des forces encore secouées par l'opération *Sentinelle* dont tous les chefs de l'armée de Terre ont souligné l'inutilité opérationnelle et son effet néfaste sur la préparation à l'engagement des unités. Mais depuis 2012, sous le coup d'une mise à l'écart des questions politiques et stratégiques et sommés de se concentrer sur « le cœur de leur métier », ils ne sont logiquement pas écoutés.

Enfin, il est utile de rappeler comme le fait Desportes que la transe Soubelet a tout de même été précédée d'une semi-sanction du numéro 3 de la Gendarmerie après sa déposition, cette fois dans les formes les plus constitutionnelles, devant une commission d'enquête sur les attentats. En somme la République interrogeait un chef militaire sur les problèmes de Sécurité que l'oligarchie semble vouloir cacher à l'opinion à l'heure même où les réseaux sociaux envahissent la sphère publique de leurs bavardages que le pouvoir, confit dans la posture et les apparences, écoute attentivement.

Mise en œuvre depuis longtemps dans le silence, l'affaiblissement des capacités militaires, dont le caractère irrationnel est aujourd'hui cruellement mis en lumière par le bouleversement de la situation de sécurité chez nous et à nos portes, fonde la fin du mutisme des militaires. Aucune admonestation morale ne parviendra à inverser cette tendance. A cette entreprise systématique de destruction (plus de 50 000 postes supprimés en 8 ans et diminution de 40 % du budget de Défense en 25 ans) s'ajoute la tendance à nier aux militaires leur place légitime dans la sphère publique et au sein du pacte national armée-nation conquise de haute lutte et construite autour du mythe de Valmy.

La résurgence presque officielle de la mystique de « levée en masse » par le truchement des projets de garde nationale comme panacée aux transes sécuritaires et aux ratés de l'intégration, coïncide avec le retour des menaces directes contre nous. Un indice que les mouches ont changé de vaches, tandis que la censure morale et l'ostracisme qui frappent les militaires pourraient bien être passés de mode.

Enfin ce n'est pas le moindre des paradoxes que les souverains, flattés par l'image d'autorité que leur confère leur statut de « chef des Armées » dont ils ont pourtant gravement affaibli l'acuité et la capacité à durer, se soient, sous l'influence d'un humanitarisme de posture sans lien avec les intérêts du pays ou par volonté d'afficher une capacité de riposte pourtant gravement diminuée, laissés aller à engager les armées françaises soit dans des opérations au but stratégique mal défini, ignorant les conséquences à long terme du chaos provoqué par nos armes en Libye, soit dans des actions de représailles dont le défaut de puissance augmente notre vulnérabilité.

Alors quoi ? La toge peut-elle, par expédient budgétaire, au nom du dogme de la prévalence du politique sur le militaire, et sans contrôle autre qu'une majorité acquise, aux ordres et de plus en plus partielle, disposer du glaive au point de gravement l'affaiblir avant de l'engager ?

Le contrat d'obéissance et de réserve qui fonde le statut des militaires, gage de la stabilité politique, ne doit-il pas être assorti de la contrepartie de ne pas céder à la tentation autiste du verrouillage politique destiné à étouffer les mises en garde qu'Alain Juppé assimile par contresens à une critique politique ? Et face aux menaces qui montent, ceux à qui la République a confié l'épée de la France, gage de la sécurité des Français, doivent ils continuer à se taire quand, inexorablement, se creuse l'écart entre les missions et les moyens ? Alors même que l'air du temps augmente l'influence politique des sondages et des petites phrases de Twitter, les militaires, experts des questions de Défense et de Sécurité seraient-ils les seuls à devoir se taire sur une question où chacun s'exprime pourtant librement, alors qu'eux-mêmes sont sommés d'y risquer leur vie par l'éthique de leur statut ?

François TORRES Officier général (2S)